

Réchauffement planétaire. / Effets sur les terres émergées. / Effets sur les océans et les zones gelées.
/ QUE DISENT LES DERNIERS RAPPORTS DU GIEC ?

Le GIEC = Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat.

Créé en 1988 par les Nations unies.

Mission = Collecter et évaluer toutes les connaissances scientifiques mondiales sur le changement climatique.

Mission = Publier des rapports à disposition des états.

Rapport n°1 : Le réchauffement planétaire.

Il évalue comment limiter à 1,5 °C l'augmentation de la température moyenne du globe.

D'ici 2030 : Nécessité de diminuer les émissions de CO2 provoquées par l'Homme de 45 % par rapport aux niveaux de 2010.

D'ici 2050 : Nécessité d'atteindre une « neutralité carbone » c'est-à-dire de ne pas émettre plus de CO2 dans l'atmosphère que l'on ne peut en retirer.

Rapport n°2 : Les effets sur les terres émergées.

Le réchauffement climatique provoque érosion côtière, tempêtes et incendies.

Il est entretenu par l'agriculture et l'élevage responsables de 23% des émissions de CO2.

Ainsi que par la déforestation ayant réduit de 3% la surface des forêts entre 1990 et 2015.

Rapport n°3 : Les effets sur les océans et les zones gelées.

Nécessité de réduire de toute urgence nos émissions de gaz à effet de serre pour éviter le réchauffement des océans devenant plus acides et moins féconds pour la biodiversité ainsi que la fonte des glaciers et des calottes glaciaires entraînant une élévation du niveau de la mer.

En résumé :

Le GIEC : groupe d'experts étudiant le changement climatique et publiant des rapports pour les états.

Rapport n°1 : Pour limiter à 1,5 °C l'augmentation de la température du globe, « neutralité carbone » nécessaire d'ici 2050.

Rapport n°2 : Les effets néfastes du réchauffement climatique sont entretenus par l'agriculture, l'élevage et la déforestation.

Rapport n°3 : Nécessité de réduire nos émissions de CO2 pour éviter le réchauffement et l'élévation du niveau des océans.